

Objectif professionnel : Prendre en compte les règles de protection des données personnelles dans l'activité quotidienne en agence d'emploi. Assimiler les modifications de procédures et de documents induites par la mise en conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données.

Progression pédagogique :

Tout collaborateur en agence d'emploi

Identifier le contexte et les enjeux de la protection des données

Assimiler la politique de protection des données de l'entreprise

Intégrer les procédures et outils mis en place à l'activité en agence

Prérequis : Niveau stage « Intégrer les bases juridiques du TT à l'activité en agence d'emploi » et 3 mois d'immersion à un poste opérationnel en agence d'emploi.

Groupe de 2 à 8 participants

1. Identifier le contexte et les enjeux de la protection des données

Définition des « données personnelles »
Exigences du Règlement Général pour la protection des données : consentement, confidentialité, droit des personnes sur leurs données

Rôle et responsabilités du responsable de traitement

Délai de mise en conformité

Recours devant la Commission Nationale Informatique et Libertés

Risques et sanctions

Modalités pédagogiques : Exposé, vidéo, échanges avec les participants

Validation : QCM

3. Intégrer les procédures et outils mis en place à l'activité en agence

Information des candidats, des intérimaires, des clients

Modalités de recueil du consentement

Clauses de protection des données au contrat de mission et de mise à disposition, responsabilités respectives AE/EU

Durées de conservation et modalités de suppression des données

Encadrement de la transmission de données à l'entreprise utilisatrice

Modalités pédagogiques : étude des procédures et documents de l'agence d'emploi, brainstorming

Validation : QCM

2. Assimiler la politique de protection des données de l'entreprise

Politique de confidentialité

Rôle du délégué à la protection des données

Exercice du droit des personnes : formulaire en ligne et gestion des demandes

Gestion des failles de sécurité

Modalités pédagogiques : exposé de la politique de l'entreprise, échanges avec les participants

Validation : QCM

Profil des formateurs consultable sur www.managir.com

Horaires habituels de formation 9h30 – 17h30

Validation de chaque séquence par QCM formatif et mesure de satisfaction en fin de session. Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à ± 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à ± 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à ± 3 mois. Possibilité de questionnaire complémentaire par mail pendant 30 jours.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
01 45 23 22 22 ou ggury@managir.com

Réf. 326-003
Version 100320